

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS



WWW.COUPDEPOUCE.CH

A young child with blonde hair is climbing a colorful obstacle course. The child is wearing a light-colored t-shirt and is reaching up to grab a horizontal bar. The obstacle course is made of wooden panels with various colored handholds (green, orange, grey) and geometric shapes. In the background, there is a trampoline area with a sign that says "BASKETBALL". The floor is covered with soft foam blocks in yellow, blue, and grey.

**NOUS CONTRIBUONS À UNE
SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE**

SOMMAIRE



MOT DU PRÉSIDENT	4
MESSAGE DE LA DIRECTION	6
SERVICE PASSERELLE LOISIRS	8
SERVICE PRÉ ET PARASCOLAIRE - AIPP	10
CENTRE DE LOISIRS - CABANE ORANGE	12
ORGANES DE LA FONDATION	16
REMERCIEMENTS	18
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION & COMPTES	21



MOT DU PRÉSIDENT

Une année presque ordinaire

Depuis 2015, la Fondation Coup d'Pouce (FCP) a connu une succession d'années véritablement extraordinaires portées par une cause non moins extraordinaire avec le lancement, la réalisation et à l'aboutissement de ses deux magnifiques projets inclusifs "Passerelle-Loisirs en milieu ordinaire" et "Assistance à l'intégration pré et parascolaire". Ces deux prestations innovantes dans le Canton de Vaud sont devenues des Services reconnus et subventionnés par l'Etat de Vaud en 2022.

Cette belle reconnaissance, qui couronnait de nombreuses années de développements et d'efforts, nous a fait penser que le temps était venu de vivre des années plus ordinaires orientées vers la consolidation de tout le travail accompli jusqu'alors.

En grande partie, cela a été le cas. Vous en trouverez les reflets en prenant connaissance du mot de la directrice et des différentes contributions très intéressantes dans les pages qui suivent.

Cependant, en plus de toutes les activités classiques inhérentes à la mission de la Fondation, la Direction, le Bureau et le Conseil de Fondation ont encore planché sur plusieurs sujets importants, dont voici un petit florilège.

La FCP faisant œuvre de pionnière en la matière avec l'élaboration d'un nouvel outil d'évaluation des besoins des personnes concernées par des loisirs inclusifs (outil PLP), la Direction Générale de la Cohésion Sociale du Canton de Vaud (DGCS) a demandé sa validation au moyen d'une expertise scientifique.

Cette évaluation a été confiée à la professeur Manon Masse de la Haute Ecole de Travail Social de Genève. Cette étude approfondie a mis en évidence d'une part que le service "Passerelle Loisirs" mis en place par la Fondation avec le soutien de la DGCS et de nombreux et généreux mécènes constituait une prestation indispensable, et d'autre part que l'outil PLP était performant pour ajuster l'accompagnement aux besoins des bénéficiaires. Outre cette remarquable confirmation, le rapport a mis en évidence la belle capacité de l'outil à évoluer et a suggéré des améliorations pour fédérer les différents partenaires impliqués. Sur cette base, la FCP a conçu un projet d'informatisation de l'outil PLP. Cet objectif a su convaincre la Loterie Romande d'accorder une contribution financière importante destinée à un développement en vue d'une mise en service en 2024.

Dans le cadre de l'excellent partenariat avec la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), celle-ci a demandé à la FCP de concevoir et tester un concept de sensibilisation à l'accueil pré et parascolaire d'enfants ayant des besoins spécifiques pour, dans un premier temps, les assistants de la FCP et ensuite pour l'ouvrir à tous les assistants intervenant dans tous les lieux d'accueil de l'enfance. Les deux sessions d'essai ont été rapidement complètes. Le beau succès rencontré par cette formation confirme la pertinence de l'intuition de la FAJE que, pour favoriser un accueil inclusif, il est indispensable de disposer de compétences spécifiques.

Enfin, les questions informatiques ont fait l'objet d'une grande attention tout au long de l'année. La FCP a la grande chance de compter sur les immenses compétences en la matière de son vice-président, Sami Jaballah, que je remercie sincèrement au passage et qui a réalisé un audit de cyber-sécurité.

Différentes mesures en ont découlé pour améliorer la sécurité et garantir la continuité d'exploitation, telles que l'élaboration d'une politique de sécurité de l'information assortie de directives d'application et la modernisation des équipements et des moyens de stockage. Un grand travail de mise en conformité avec la Loi sur la protection des données a également été commencé.

Pour conclure, je ne voudrais pas manquer d'exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent au quotidien pour rendre possible la belle mission de la FCP et contribuent ainsi à une société plus inclusive. J'adresse également ma reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui, hier comme aujourd'hui et nous l'espérons demain, nous soutiennent et nous accordent leur confiance.

CHRISTOPHE EQUEY
PRÉSIDENT





MESSAGE DE LA DIRECTION

Vers une société inclusive : les engagements de la Fondation

Cette année a été, comme à l'accoutumée, bien remplie pour la Fondation Coup d'Pouce, et je suis fière de partager avec vous les accomplissements que nous avons réalisés grâce à la confiance de nos bénéficiaires et leurs proches, à l'engagement sans faille de nos collaborateurs et collaboratrices, et enfin grâce au soutien de nos partenaires.

Tout d'abord, je tiens à souligner le développement significatif de nos prestations de loisirs inclusifs, notamment à travers l'augmentation des places offertes par notre service Passerelle Loisirs. Grâce au soutien et à la collaboration de l'Etat de Vaud et à la générosité de nos précieux mécènes privés, nous avons pu élargir notre offre et accueillir un nombre croissant de bénéficiaires. Ces temps de loisirs leur ont ainsi offert des occasions enrichissantes de divertissement, de socialisation et d'épanouissement personnel.

Cet engagement en faveur des loisirs inclusifs reflète notre souhait de contribuer à une société où chaque individu, indépendamment de ses capacités, a accès à des activités de loisirs adaptées à ses besoins et à ses intérêts. Grâce à d'excellentes collaborations avec nos partenaires du secteur des loisirs, nous avons pu créer un environnement accueillant et inclusif où chaque bénéficiaire a pu se sentir valorisé et accepté.

Ce succès remarquable a été rendu possible grâce à des partenariats solides établis avec nos généreux mécènes privés, qui ont choisi de soutenir activement le développement de nos prestations de loisirs inclusifs. Cependant, notre tâche ne s'arrête pas là : il nous incombe désormais de les convaincre de l'importance de maintenir leur soutien financier afin d'assurer la pérennité de ce développement.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers les membres de l'équipe de direction, pour leur engagement continu, ainsi qu'à tous nos intervenantes et intervenants qui se sont mobilisés pour permettre aux personnes accueillies de passer des moments de détente et de plaisir, dans un environnement adapté à leurs besoins.

Enfin, je suis ravie d'annoncer l'arrivée de Mme Vicki Porchet en tant que nouvelle coordinatrice. Mme Porchet apporte avec elle une riche expérience, ayant précédemment contribué au développement de nombreux projets de la Fondation entre 2010 et 2020. Après une période dédiée à sa famille et à sa passion pour la photographie, nous sommes heureux de la voir revenir aujourd'hui pour rejoindre notre équipe de direction.

Bonne lecture et à bientôt!

VALÉRIE MORASCHINELLI
DIRECTRICE

"Pour la première fois en 2022, nous avons pu, en tant que Passeport Vacances, bénéficier du soutien de la Fondation Coup d'Pouce pour un de nos petits participants. Nous avons effectué les premiers contacts avec la famille, puis la Fondation a tout organisé avec la maman, l'enfant et nous-mêmes. Les contacts ont été simples et agréables avec l'intervenante, tout le monde a été très satisfait de cette collaboration. Un grand merci pour l'enfant qui n'aurait pu faire les activités sans aide !"

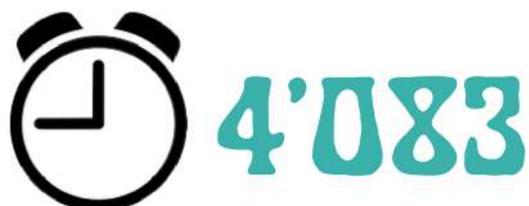
Passeport Vacances Aubonne-Gimel-Etoy



SERVICE PASSERELLE LOISIRS

Cette prestation d'accompagnement pour des loisirs inclusifs permet aux personnes avec une déficience de prendre part, comme tout un chacun, à une activité de loisirs ordinaires, dans son village, son quartier, avec ses frères et sœurs, ses camarades de classe ou ses ami·e·s.

Un·e intervenant·e expérimenté·e et supervisé·e par l'équipe de coordination va ainsi servir de facilitateur·trice et soutenir la structure pour qu'ensemble ils puissent répondre aux besoins particuliers de la personne et lui permettre ainsi de profiter, en toute sérénité de son loisir.



HEURES D'ACTIVITÉ



PROGRAMMES DE LOISIRS
RÉALISÉS



STRUCTURES DE LOISIRS
AVEC UN ACCUEIL
DURANT L'ANNÉE



INTERVENANT·E·S



STRUCTURES PARTENAIRES
SUR L'ENSEMBLE DU CANTON

ENSEMBLE POUR DES LOISIRS INCLUSIFS : DÉFIS ET PERSPECTIVES

En 2022, nous avons eu le plaisir d'annoncer la pérennisation par l'État de Vaud - Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) de notre service de loisirs inclusifs. Cette reconnaissance a permis de faire mieux connaître notre prestation dans le dispositif vaudois et favorisé ainsi son développement et l'émergence de nouvelles demandes.

Actuellement, nous constatons une forte demande pour les loisirs inclusifs, ce qui est très réjouissant. Grâce au soutien de la DGCS et de donateurs privés, nous avons pu augmenter notre capacité d'accueil en 2023. Nous espérons pouvoir en faire de même en 2024.

Cependant, nous faisons face à plusieurs obstacles qui ne sont pas nécessairement liés aux besoins des personnes que nous accompagnons ni à un manque de financement.

Les difficultés d'accès aux services de loisirs sont parfois dues à une offre limitée dans certaines régions du canton, empêchant ainsi les individus de participer à des activités à proximité de chez eux et de bénéficier des activités offertes dans d'autres communes. De plus, la capacité d'accueil des structures peut être restreinte, ce qui limite la fréquentation, touchant ainsi tous les enfants, avec ou sans déficience. Parfois, plusieurs bénéficiaires résidant dans la même commune expriment le désir de participer au même loisir, mais le nombre de places disponibles pour les personnes ayant des besoins spécifiques est limité afin de maintenir un environnement inclusif et de ne pas proposer une activité spécialisée.

Le coût des activités représente également un défi majeur. Bien que les activités proposées par les communes soient souvent abordables pour les familles, la disponibilité peut être un problème, comme mentionné précédemment. De plus, il n'est pas toujours possible pour nous de fournir des prestations au sein d'organismes privés dont les tarifs ne sont pas accessibles à tous les budgets.

Ainsi parfois, à regrets, nous devons refuser des demandes en raison de contraintes organisationnelles et en aucun cas par le besoin spécifique d'accompagnement dont le-la bénéficiaire pourrait avoir besoin.

Dans tous les cas, nous nous efforçons de répondre au mieux aux sollicitations et nous nous employons à sensibiliser les acteurs-trices des loisirs au niveau communal à ces différents défis qui peuvent parfois entraver la réalisation de loisirs inclusifs.

Finalement, je tiens à remercier tous les partenaires du domaine des loisirs qui s'efforcent de répondre au mieux à nos demandes et tous nos intervenant-e-s sans qui tous ces accueils ne seraient pas possibles.

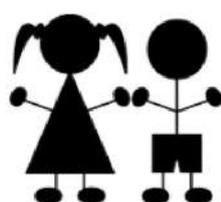
Valérie Moraschinelli
Directrice

SERVICE AIPP PRE ET PARASCOLAIRE

Le service d'assistance à l'intégration pré et parascolaire (AIPP) a pour principale mission de mettre à disposition une ressource supplémentaire pour les institutions qui souhaitent accueillir un-e enfant-e avec des besoins éducatifs particuliers. La Fondation s'occupe notamment de la recherche, de la gestion, de l'engagement et des démarches administratives en lien avec l'assistant-e d'intégration. Cette prestation est soutenue par l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES), l'Office d'accueil de jour des enfants (OAJE) et la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).



 **23'214**
HEURES DE SOUTIEN

65 
ENFANTS ACCOMPAGNÉS

17 
STRUCTURES PRÉSCOLAIRES
(CRÈCHES, GARDERIES, JARDINS
D'ENFANTS)

72  INTERVENANT-E-S

26 
STRUCTURES PARASCOLAIRES
(UAPE, APEMS)

UNE SENSIBILISATION À L'ACCUEIL COLLECTIF DE JOUR

La Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), qui soutient le service AIPP, a mandaté la Fondation, afin de travailler et mettre sur pied un concept de sensibilisation, destiné à soutenir les assistant·e·s à l'intégration pré et parascolaire et les auxiliaires petite enfance, dans le cadre du renfort apporté aux équipes éducatives du secteur de l'enfance, mais aussi, aux accueillant·e·s en milieu familial.

Pour ce faire, la Fondation Coup d'Pouce a collaboré avec Partenaire Enfance & Pédagogie (PEP) et le Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE), afin de construire un module de sensibilisation. Ce dernier s'articulé en 3 phases, d'une durée totale de 26h00, et ce, pour une durée pilote de 2 ans, à raison de deux sessions par année et financée entièrement par la FAJE.

La première session a débuté au printemps 2023 et était exclusivement destinée aux assistant·e·s à l'intégration pré et parascolaire engagé·e·s par la Fondation Coup d'Pouce. La deuxième session, débutée dans le courant de l'automne, était quant à elle, ouverte à toutes les structures pré et parascolaires subventionnées par la FAJE et s'est révélée être un véritable succès, puisque pas moins de 23 demandes étaient en liste d'attente, lors des inscriptions à la deuxième session.

Un premier bilan a été réalisé en fin d'année et a pu démontrer qu'elle répondait aux attentes des participant·e·s. Ces dernier·ère·s sont conscient·e·s de l'opportunité qui leur a été donnée de pouvoir approfondir la thématique de l'accueil collectif et également la richesse de pouvoir bénéficier d'un temps d'observation. Ils·elles se sentent ainsi, valorisé·e·s et reconnu·e·s dans leur rôle et dans leur fonction spécifique. En ce qui concerne les structures, nombreux ont constaté les bienfaits sur les participant·e·s, que ce soit dans leur posture, leur réflexion et leur confiance en soi.

En conclusion, après cette première année, il semble que les modules proposés répondent aux besoins des participant·e·s et des structures et les deux parties sont très reconnaissantes de cette opportunité. Deux nouvelles sessions ont été programmées en 2024.

Durant cette année et en ce qui concerne la prestation AIPP, c'est 43 structures préscolaire et parascolaire réparties sur l'ensemble du Canton de Vaud qui ont pu bénéficier des prestations du service d'assistance et ainsi, accueillir un·e assistant·e à l'intégration pré et parascolaire de la Fondation, pour venir renforcer et soutenir le personnel de la structure qui accueille un enfant avec des besoins éducatifs particuliers. La prestation étant limitée à 40 situations actives simultanément, il n'a pas été possible de répondre positivement à plus de 30 demandes pour bénéficier des prestations du service.

Finalement, nous remercions de tout cœur, nos collaboratrices et collaborateurs, pour leur excellent travail auprès des enfants avec des besoins spécifiques, nos partenaires, ainsi que les structures d'accueil pour leur confiance et leur collaboration.

Gaëtan Raboud
Adjoint de direction

CENTRE DE LOISIRS

La Cabane Orange

La Cabane Orange est un centre de loisirs spécialisé dans l'accueil des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme.

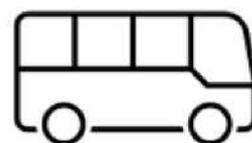
Depuis 2011, cette prestation fournie par l'association autisme suisse romande et organisée par la Fondation Coup d'Pouce permet, chaque année, à des enfants, adolescents et adultes de s'évader et de partager des activités ludiques et variées.



189

JOURNÉES D'ACTIVITÉ

1090



KILOMÈTRES PARCOURUS



50

PERSONNES ENGAGÉES

47



PARTICIPANT-E-S

6



CANTONS ROMANDS REPRÉSENTÉS

UN AN À LA CABANE ORANGE: ENTRE PARTAGE ET DÉCOUVERTES

Chaque année, le programme des activités du centre de loisirs la Cabane Orange est soigneusement réfléchi afin de concocter des activités diversifiées, amusantes et qui plairont au plus grand nombre. Puis, une fois les thématiques sélectionnées, l'équipe de direction se lance dans l'organisation et la coordination de chaque activité au travers de la recherche et de la location de logements, de la réservation des minibus et de l'engagement des équipes, afin de permettre aux participant·e·s de découvrir de nouvelles régions de suisse romande, en collectivité, tout en étant accompagné·e·s de façon individuelle.

Quarante-sept enfants, adolescents et adultes avec un trouble du spectre de l'autisme ont été accueilli·e·s cette année. Des têtes connues et habituées de nos activités, mais également de nouveaux visages se lançant dans l'aventure de nous faire confiance pour découvrir des horizons neufs, hors du cadre familial. Et quelle épopée ! Rencontrer des copains et copines, dormir dans des lieux inconnus et s'adapter à la collectivité. C'est pourquoi, nous accordons une attention toute particulière à offrir un temps de rencontre à chaque nouveau et nouvelle arrivé·e·s afin d'assurer à chacun·e un séjour au plus proche de ses besoins.

Pour les familles, c'est également l'occasion de profiter d'une relève précieuse et d'un espace de loisirs ou de repos avec l'assurance que leurs enfants sont accueilli·e·s dans un cadre sécurisé et adapté à leurs besoins.

En 2023, quatre week-ends pour les mineur·e·s, un week-end pour les majeur·e·s et un séjour d'été ont pu être organisés. L'année a démarré en mouvement avec un week-end de patinage sur glace, faute de neige pour nous luger, nous avons chaussé les patins et virevolté sur la patinoire de Genolier. Puis, nous sommes parti·e·s à la découverte des animaux de nos forêts au Muzoo de la Chaux-de-Fonds, où les amusantes loutres et les lynx majestueux nous attendaient.

La pause estivale a été réservée, comme à l'accoutumée, à l'organisation de notre séjour d'été durant lequel de nombreuses activités ont été proposées aux enfants. Sorties ludiques, balades, bricolages créatifs, piscine, en sont quelques exemples.

Nous avons ensuite démarré l'automne sous le signe de la gourmandise, par une visite de la chocolaterie Cailler de Broc, qui a satisfait nos yeux aussi bien que nos estomacs. Puis, c'est la Ville de Martigny, en Valais, qui nous a accueilli pour un week-end sportif autour des jeux de balles. Finalement, l'année s'est terminée dans l'esprit de Noël par la confection de délicieux biscuits qui ont ravis nos proches.

Encore une belle année s'est écoulée ! L'occasion pour nous, de remercier chaleureusement nos fidèles équipes de moniteurs et monitrices mais également de cuisine, sans lesquelles nos activités ne pourraient pas avoir lieu. Mais aussi chacune et chacun des participant·e·s, ainsi que leur famille, pour leur collaboration, ainsi que pour la confiance qu'ils/elles nous accordent. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de tous vous retrouver en 2024.

Olivia Varone
Coordinatrice



“Nous sommes très satisfaits de votre service. Vous nous avez beaucoup aidé dans l'organisation du Passeport Vacances. Mon fils a participé à diverses activités et s'est bien amusé. Un grand merci à votre merveilleuse équipe.”

Maman d'un bénéficiaire du service Passerelle Loisirs

« C'est la deuxième année que j'accompagne un enfant en UAPE et j'ai tellement de plaisir à le voir progresser et évoluer au sein de ses pairs. C'est très enrichissant également de collaborer avec l'équipe éducative! »

L. S., assistante à l'intégration



"Le plaisir d'offrir un séjour d'été à notre fils de manière sereine et bienveillante sans la crainte de tout ce qui pourrait mal se passer "

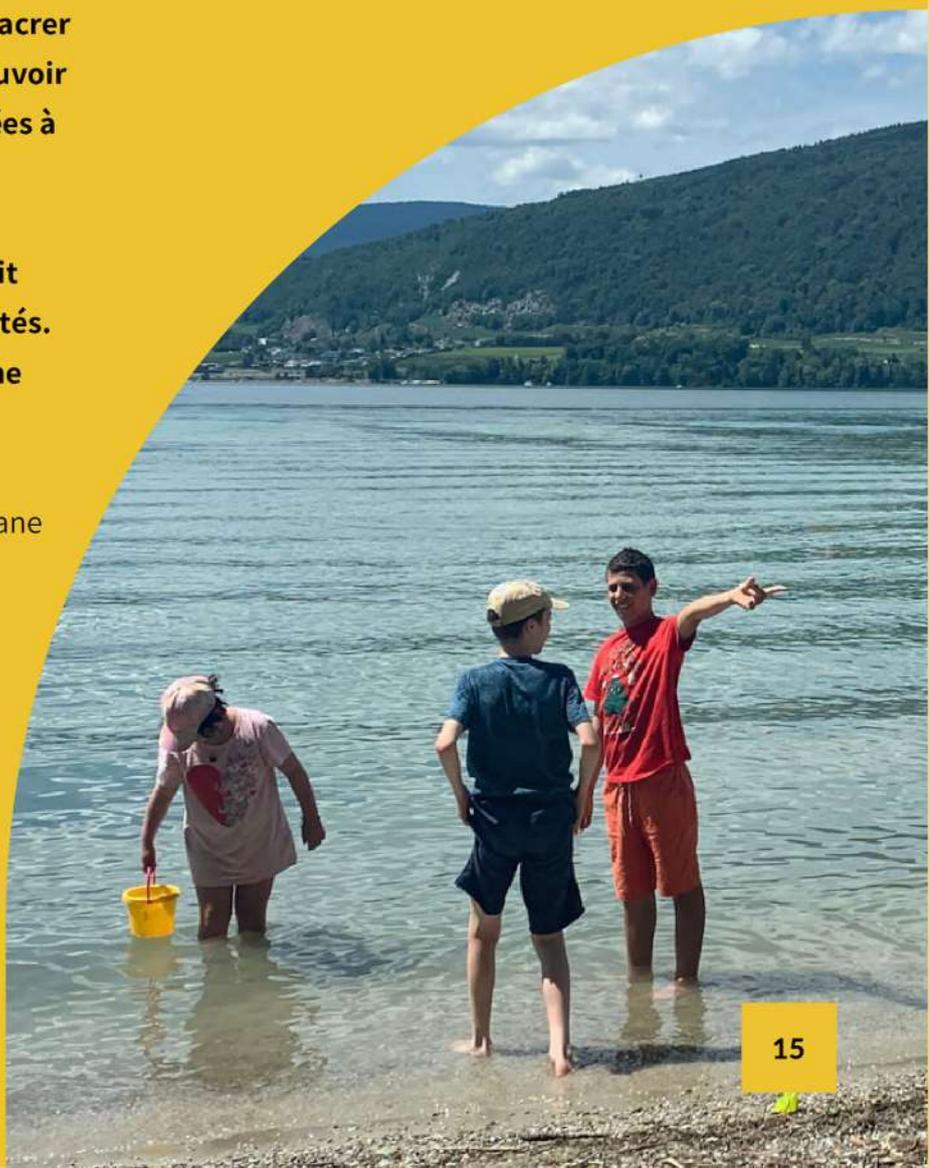
Hélène Yerly, maman de Théo qui bénéficie des prestations de la Cabane Orange

« Notre fils a bénéficié d'un week-end d'activités encadré par la formidable équipe de la Cabane Orange. Il en est revenu ravi d'avoir pu tester quelques attractions du HappyLand, et nous avons pu de notre côté nous consacrer à son frère. C'est rassurant de pouvoir compter sur des personnes formées à la prise en charge des troubles autistiques ; c'est donc en toute confiance que nous avons réinscrit notre fils pour de nouvelles activités. Merci à toute l'équipe de la Cabane Orange !»

Parents d'un bénéficiaire de la Cabane Orange

"Accéder à des vacances adaptées en collectif avec ses pairs est une gageure pour un enfant avec handicap pour mener une vie la plus normale et épanouissante possible. Le dispositif Passerelle Loisirs permet cela, et je suis fière de contribuer à cet élan pour tous les enfants que j'accompagne."

Mayliss Loiseau, intervenante loisirs



NOTRE ORGANISATION

BUREAU DU CONSEIL



CHRISTOPHE EQUEY
PRÉSIDENT DU CONSEIL
Licencié en sciences politique



SAMI JABALLAH
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL
Entrepreneur en informatique et
père d'un enfant avec une déficience



SANDRINE HANHARDT REDONDO
SECRÉTAIRE DU CONSEIL
Secrétaire générale de Conseil
d'administration

FLORENCE BETTSCHART-NARBEL
MEMBRE DU CONSEIL
Avocate, députée



STÉPHANIE CACCIATORE
MEMBRE DU CONSEIL
Avocate



PATRIZIA FEROLETO
MEMBRE DU CONSEIL
Directrice RH & coach certifiée



FRÉDÉRIC JAUNIN
MEMBRE DU CONSEIL
Directeur de la Fondation Mme
Charles Eynard-Eynard



LUC MO COSTABELLA
MEMBRE DU CONSEIL
Informaticien



COMITÉ DE SOUTIEN

EQUIPE DE DIRECTION



VALÉRIE MORASCHINELLI
DIRECTRICE



GAËTAN RABOUD
ADJOINT DE DIRECTION



VICKI PORCHET
COORDINATRICE



OLIVIA VARONE
COORDINATRICE



LAURE PARISOD
COMPTABLE - LP FIDUCIAIRE SARL

CLAUDE ROMY
MEMBRE DU COMITÉ
Administrateur d'entreprises



PHILIPPE NICOLLIER
MEMBRE DU COMITÉ
Directeur général Gonthier &
Schneeberger SA



COMITÉ SCIENTIFIQUE

CHARLES GARDOU
MEMBRE DU COMITÉ
Anthropologue, Professeur à
l'Université Lumière Lyon II



MIREILLE SCHOLDER
MEMBRE DU COMITÉ
directrice de la Fondation de
Vernand à Cheseaux-sur-Lausanne



JEAN-LOUIS KOPÈS
MEMBRE DU COMITÉ
Professeur émérite à la Haute Ecole
de Travail Social de Fribourg



REMERCIEMENTS

Aux autorités cantonales et communales vaudoises, qui nous ont donné l'opportunité et les soutiens nécessaires pour développer nos activités :

- La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) - direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS)
- La Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée - Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES)
- L'office de l'accueil de jour des enfants (OAJE)
- Ville d'Ecublens—Service des affaires sociales, familiales et du logement

A nos donateurs privés, qui par leur générosité nous ont permis de contribuer à une société plus inclusive :

- Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)
- Fondation philanthropique Next
- La Loterie romande
- Fondation Michel Torche
- Fondation André et Cyprien
- Fondation Patrick Jucker
- Fondation Chrisalynos
- BESM SA
- Ainsi que celles et ceux qui désirent rester anonymes

A nos partenaires, qui nous font confiance et qui nous mettent à disposition leurs compétences et leur temps pour concrétiser nos projets :

- Autisme suisse romande
- Autisme Vaud
- La Fondation de Vernand
- Les services communaux et les structures de loisirs
- Les institutions pré et parascolaires
- Pro Infirmis Vaud

VOUS AUSSI VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER À UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE?

Vous pouvez soutenir nos prestations :

- **Par virement IBAN CH96 8080 8003 9349 4451 1**
- **Via une application de paiement par QR-code**



MERCI DE VOTRE SOUTIEN





Tél. + 41 21 310 23 23
www.bdo.ch
lausanne@bdo.ch

BDO SA
Biopôle bât. Metio · Epalinges
Case postale 151
1001 Lausanne

Au Conseil de fondation de

Fondation Coup d'Pouce

Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2023

(période du 01.01 au 31.12.2023)

16 mai 2024
11443/15'249'900/2150'0435/E
JGE/SRI/bfi

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



Tél. + 41 21 310 23 23
www.bdo.ch
lausanne@bdo.ch

BDO SA
Biopôle bât. Metio - Epalinges
Case postale 151
1001 Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de

Fondation Coup d'Pouce, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Fondation Coup d'Pouce pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Lausanne, 16 mai 2024

BDO SA

Jürg Gehring
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Steve Rigolet
Expert-réviseur agréé

Annexe Comptes annuels

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE	2023	2022
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant	802'907.27	645'730.12
Trésorerie	575'980.02	495'519.89
Caisse	566.05	556.65
PostFinance	366'513.52	65'907.24
Banque	208'900.45	429'056.00
Créances résultant de prestations de services	1'489.10	89.10
Débiteurs	1'489.10	89.10
Actifs de régularisation	225'438.15	150'121.13
Charges payées d'avance	5'219.65	4'887.50
Produits à recevoir FAJE	45'000.00	0.00
Produits à recevoir DGCS	53'887.40	28'240.73
Produits à recevoir DGEO	121'331.10	116'992.90
Actif immobilisé	325'285.60	329'914.60
Immobilisations corporelles	325'285.60	329'914.60
Mobilier de bureau	1.00	1.00
Matériel informatique	1.00	630.00
Immeuble	325'283.60	329'283.60
TOTAL ACTIF	1'128'192.87	975'644.72

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE	2023	2022
	CHF	CHF
PASSIF		
Capitaux étrangers	863'401.58	717'024.71
Capitaux étrangers à court terme	194'115.52	132'153.32
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	12'328.59	7'107.90
Créanciers	12'328.59	7'107.90
Autres dettes à court terme	67'430.80	66'722.42
Dettes salariales, sociales et fiscales	61'331.65	53'640.95
Dettes autisme suisse romande	6'099.15	13'081.47
Passifs de régularisation	114'356.13	58'323.00
Charges à payer	76'785.00	58'323.00
Produits reçus d'avance	37'571.13	0.00
Capitaux étrangers à long terme	325'283.60	329'283.60
Dettes à long terme portant intérêt	325'283.60	329'283.60
BCV, prêts hypothécaire	325'283.60	329'283.60
Fonds affectés	344'002.46	255'587.79
Fonds "Rénovation des locaux"	59'338.47	58'120.00
Fonds "Amortissement prêt hypothécaire"	45'802.40	45'802.40
Fonds "Loterie Romande"	65'000.00	0.00
Fonds "Fondation Philanthropique Next"	44'741.48	38'568.60
Fonds "Fondation Michel Torche"	11'120.11	5'096.79
Fonds "Suzanne Hofer"	118'000.00	108'000.00
Capitaux propres	264'791.29	258'620.01
Capital	257'401.54	257'401.54
Résultat de l'exercice	7'389.75	1'218.47
TOTAL PASSIF	1'128'192.87	975'644.72

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	2023	2022
	CHF	CHF
PRODUITS		
Participations frais de fonctionnement	3'100.00	2'650.00
Participations individuelles aux activités	11'800.00	10'850.00
Contributions allocation pour impotence	4'094.45	3'401.45
ASR - autisme suisse romande - "Cabane Orange"	68'900.85	67'211.86
DGCS - contrat de mandat - Passerelle Loisirs	21'484.62	4'240.38
Refacturation de frais	1'761.00	4'664.50
Produits des prestations	111'140.92	93'018.19
Subvention FAJE - Service AIPP - coordination et formation	216'428.87	169'747.00
Subvention DGEO - Service AIPP - accompagnement	627'772.00	661'635.00
Subvention DGCS - Service Passerelle Loisirs	259'034.90	199'500.35
Total des subventions	1'103'235.77	1'030'882.35
Produits divers	2'061.05	2'080.85
Autres produits d'exploitation	2'061.05	2'080.85
Don legs succession Suzanne Hofer	10'000.00	213'000.00
Don Fondation Philanthropique Next	50'000.00	50'000.00
Don Loterie Romande	65'000.00	32'000.00
Don Fondation Michel Torche	55'000.00	23'000.00
Don André Cyprien	20'100.00	0.00
Don Fondation Patrick Jucker	20'000.00	15'000.00
Don Losinger Marazzi SA	0.00	6'650.00
Don Retraites Populaires	0.00	2'000.00
Don Fondation Chrisalynos	2'500.00	2'000.00
Don Fondation Nirmo	3'000.00	0.00
Dons divers	4'650.00	3'120.00
Recherche de fonds	230'250.00	346'770.00
Total Produits d'exploitation	1'446'687.74	1'472'751.39

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	2023	2022
	CHF	CHF
CHARGES		
Charges de personnel activités	-755'105.45	-773'296.61
Autres charges	-141'672.16	-63'707.84
Charges des activités	-896'777.61	-837'004.45
Charges de personnel administratif	-340'386.40	-312'773.76
Frais de locaux	-27'112.70	-23'741.48
Sous-location	14'919.00	14'820.00
Frais de bureau	-35'673.12	-26'745.39
Assurances d'exploitation	-2'713.05	-2'818.10
Honoraires de tiers	-7'075.50	-4'478.25
Honoraires comptabilité	-47'848.40	-41'822.90
Autres charges d'exploitation	-105'503.77	-84'786.12
Amortissements	-4'629.00	-5'500.00
Total Charges d'exploitation	-1'347'296.78	-1'240'064.33
Résultat d'exploitation	99'390.96	232'687.06
Produits financiers	0.00	0.00
Charges financières	-4'805.01	-5'016.20
Résultat financier	-4'805.01	-5'016.20
Attribution Fonds affectés		
- Fonds "Loterie Romande"	-65'000.00	0.00
- Fonds "Fondation Philanthropique Next"	-50'000.00	-50'000.00
- Fonds "Fondation Michel Torche"	-55'000.00	-23'000.00
- Fonds "Suzanne Hofer"	-10'000.00	-108'000.00
- Fonds "Rénovation des locaux"	0.00	-3'120.00
Dissolution Fonds affectés		
- Fonds "Fondation Philanthropique Next"	43'827.12	44'764.40
- Fonds "Fondation Michel Torche"	48'976.68	17'903.21
- Fonds "Loterie Romande"	0.00	0.00
Variation des fonds affectés	-87'196.20	-121'452.39
Attribution au capital		
- Don Suzanne Hofer pour reconstitution du capital	0.00	-105'000.00
Résultat de l'exercice	7'389.75	1'218.47

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. ORGANISATION DE LA FONDATION

But de la Fondation

La Fondation Coup d'Pouce est une fondation sans but lucratif au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. La Fondation a pour but de contribuer à une société plus inclusive en accompagnant des personnes mineures et majeures présentant une déficience intellectuelle, physique, sensorielle, cognitive, psychique, un polyhandicap, un trouble invalidant ou des troubles du spectre de l'autisme.

Membre du Conseil de Fondation

M. Christophe Equey	Président	Signature collective à deux
M. Abdessattar Jaballah	Vice-président	Signature collective à deux
Mme Sandrine Hanhardt Redondo	Secrétaire	Signature collective à deux
Mme Florence Bettschart-Narbel	Membre	Pas de signature
Mme Stéphanie Cacciatore	Membre	Pas de signature
Mme Patrizia Feroletto	Membre	Pas de signature
M. Frédéric Jaunin	Membre	Pas de signature
M. Luc Mo-Costabella	Membre	Pas de signature

Autre personne engageant la Fondation

Mme Valérie Moraschinelli	Directrice	Signature collective à deux *
M. Gaëtan Raboud	Adjoint de direction	Signature collective à deux *

* pas entre eux

Mandat pour la tenue de la comptabilité

LP Fiduciaire Sàrl
Av. de la Chablière 4
1004 Lausanne

Organe de révision

BDO SA, succursale d'Epalinges
Case postale 151
1001 Lausanne

Répartition de la fortune de la Fondation	Limites de placement %	31.12.2023		31.12.2022	
		Quote-part de la fortune %	CHF	Quote-part de la fortune %	CHF
Trésorerie	100%	51%	575'980.02	51%	495'519.89
Créances et actifs de régularisation	100%	20%	226'927.25	15%	150'210.23
Biens immobiliers	30%	29%	325'283.60	34%	329'283.60
Autres actifs	100%	0%	2.00	0%	631.00
Total de la fortune		100%	1'128'192.87	100%	975'644.72

Commentaire : La Fondation a acquis les locaux administratifs qu'elle louait auparavant. Le total de son placement dans des biens immobiliers se trouve dans les limites fixées par l'Autorité de surveillance. Ce bien immobilier en copropriété est destiné à un usage propre conformément aux décisions prises par le Conseil de Fondation.

2. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles meubles sont amorties de manière dégressif.

Les immobilisations corporelles immeubles sont amorties de manière linéaire dans la même proportion que l'amortissement financier de l'hypothèque.

**Fondation Coup d'Pouce
Lausanne**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION

Evolution des fonds affectés

	Soldes au 01.01.2023	Attributions	Dissolutions	Soldes au 31.12.2023
Fonds "Rénovation des locaux"	58'120.00	1'218.47	0.00	59'338.47
Fonds "Amortissement prêt hypothécaire"	45'802.40	0.00	0.00	45'802.40
Fonds "Loterie Romande"	0.00	65'000.00	0.00	65'000.00
Fonds "Fondation Philanthropique Next"	38'568.60	50'000.00	-43'827.12	44'741.48
Fonds "Fondation Michel Torche"	5'096.79	55'000.00	-48'976.68	11'120.11
Fonds "Fondation Suzanne Hofer"	108'000.00	10'000.00	0.00	118'000.00
Total des fonds	255'587.79	181'218.47	-92'803.80	344'002.46

Description de l'objet et de l'utilisation des fonds affectés

1. Fonds "Rénovation des locaux"

Ce fonds est destiné aux travaux extérieurs de l'immeuble acquis en copropriété, au changement de système de chauffage, aux installations électriques et à la rénovation des aménagements intérieurs.

2. Fonds "Amortissement prêt hypothécaire"

Ce fonds est destiné à l'amortissement partiel du prêt hypothécaire à taux fixe BCV.

3. Fonds "Loterie Romande"

Ce fonds est destiné à la réalisation de 5 PLP et à l'informatisation de l'outil d'évaluation des besoins PLP.

4. Fonds "Fondation Philanthropique Next"

Ce fonds est destiné au solde des dons à but spécifique effectués par la Fondation Philanthropique Next.

5. Fonds "Fondation Michel Torche"

Ce fonds est destiné au solde des dons à but spécifique effectués par la Fondation Michel Torche.

6. Fonds "Suzanne Hofer"

Ce fonds provenant d'une partie de la succession de Mme Suzanne Hofer est destiné à soutenir les activités ou les projets de la Fondation Coup d'Pouce.

	31.12.2023	31.12.2022
	CHF	CHF
Dettes envers l'institution de prévoyance professionnelle	1'645.90	1'024.70
Capital de la Fondation	264'791.29	258'620.01
Capital au 1er janvier	258'620.01	152'401.54
Attribution du bénéfice 2022 au Fonds "Rénovation des locaux"	-1'218.47	0.00
Attribution partielle de la succession Suzanne Hofer	0.00	105'000.00
Résultat de l'exercice	7'389.75	1'218.47

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
	CHF	CHF
4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Actifs engagés en garantie des dettes de la Fondation		
Bien immobilier	325'283.60	329'283.60
<i>Cédule hypothécaire 1er rang</i>	<i>500'000.00</i>	<i>500'000.00</i>
<i>Cédule hypothécaire 2ème rang</i>	<i>300'000.00</i>	<i>300'000.00</i>
BCV, prêts hypothécaire	325'283.60	329'283.60
<i>Dettes à court terme portant intérêt</i>	<i>4'000.00</i>	<i>4'000.00</i>
<i>Dettes à long terme portant intérêt</i>	<i>321'283.60</i>	<i>325'283.60</i>
PPE - Valeur du fonds de rénovation en faveur de la Fondation	51'600.00	45'600.00
Valeur d'assurance incendie de la part de copropriété (ECA indice 135 en 2023 et 125 en 2022)	807'534.36	747'717.00

Autres éléments

1. Exonération fiscale

La Fondation est exonérée de l'impôt sur le bénéfice et le capital ainsi que sur les successions et donations selon correspondance du 20 juillet 1998.

2. Déclaration du nombre d'emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle est inférieur à 250 au cours de l'exercice sous revue.

3. Autres événements importants

La Fondation est héritière d'une succession avec neuf autres bénéficiaires. CHF 213'000 au total ont été versés en 2022 et CHF 10'000 en 2023. Le montant exact du solde n'est pas encore connu.

4. Prêt COVID-19

La Fondation bénéficie du prêt COVID-19 sous forme d'une limite de crédit de CHF 95'000.00 auprès de PostFinance. Elle n'a toutefois pas eu à l'utiliser.

5. Lexique

DGCS : Etat de Vaud - Direction générale de la cohésion sociale

DGEO : Etat de Vaud - Direction générale de l'enseignement obligatoire

FAJE : Fondation pour l'accueil de jour des enfants

Service Passerelle Loisirs : Prestations de loisirs inclusifs

Service AIPP : Assistance à l'intégration préscolaire et parascolaire





WWW.COUPDEPOUCE.CH



Avenue de la Chablière 4 - 1004 Lausanne ● info@coupdepouce.ch ● + 41 21 323 41 39